

## **COMMUNICATION AUX CITOYENS**

## AVIS DE RESTRICTION

Saint-Cyprien-de-Napierville, le 9 juin 2022.

La Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville émet un **avis de restriction de consommation de l'eau potable** pour l'ensemble du secteur du Golf. Ainsi, il est interdit à compter d'aujourd'hui, et ce, jusqu'à nouvel ordre ;

- D'arroser une pelouse, peu importe le système utilisé, et ce, même lors des heures et jours habituellement permis;
- De laver son véhicule;
- De mettre à niveau sa piscine;
- De remplir une nouvelle piscine
- D'arroser une nouvelle pelouse ou une nouvelle plantation (tous les permis émis sont suspendus).

Cependant il est permis d'arroser manuellement avec modération les plates-bandes et potager.

Cette mesure est nécessaire en raison d'un bris mécanique de la pompe de l'un des deux puits. Soulignons que cela ne compromet en rien la qualité de l'eau distribuée à la population par le réseau d'aqueduc. Toutefois, cette restriction vise à garantir une distribution adéquate en eau potable pour la consommation et l'hygiène personnelle en plus d'assurer que les réserves soient suffisantes pour intervenir si un incendie devait survenir.

Un nouvel avis sera émis lorsque la situation sera revenue à la normale.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration

Zames Lacroix, directeur général